

GUIDE DES AIDES RH MOBILISABLES PAR LES SALARIE.E.S DE L'AERONAUTIQUE EN OCCITANIE



#SALARIE.E.S

#AERONAUTIQUE

#OCCITANIE

#RELANCE

Guide des aides RH mobilisables par les salarié.e.s de l'aéronautique en Occitanie

SOMMAIRE

#SALARIE.ES #AERONAUTIQUE #OCCITANIE #RELANCE.....	1
Guide des aides RH mobilisables par les salarié.e.s de l'aéronautique en Occitanie.....	1
JE SOUHAITE ME FORMER	3
• JE SOLLICITE UNE FORMATION AUPRES DE MON DIRIGEANT	3
• J'UTILISE MON CPF ET JE BENEFICIE DE L'ABONDEMENT DE LA REGION.....	3
JE SOUHAITE ME RECONVERTIR	3
• LES AIDES POUR DEFINIR MON PROJET DE RECONVERSION.....	3
• OPERER UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES INNOVANTES.....	3

JE SOUHAITE ME FORMER

• JE SOLLICITE UNE FORMATION AUPRES DE MON DIRIGEANT

Votre dirigeant peut alors solliciter l'appui financier de l'OPCO2I sur ses demandes de formation. L'OPCO pourra mobiliser, pour répondre à cette demande, des fonds complémentaires de la Région ou de l'Etat.

• J'UTILISE MON CPF ET JE BENEFICIE DE L'ABONDEMENT DE LA REGION

Vous avez un projet d'évolution professionnelle qui n'entre pas dans le périmètre du plan de formation de votre entreprise ? Utilisez votre Compte Personnel de Formation et bénéficiez d'un abondement financier de la Région.

Pour en bénéficier, vous devez être : salarié d'une entreprise de l'aéronautique, domicilié en Occitanie, avoir un solde minimum de droits formation de 500€.

Toutes les formations (diplômes et titres à finalité professionnelle et certificats de qualification) reconnues et inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles sont alors éligibles à un co-financement de la Région, ainsi qu'un accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), bilan de compétences et création-reprise d'entreprise.

L'abondement sera de 50% du reste à charge, allant **jusqu'à 4 000 € maximum par formation**. La Région y alloue en 2021 un budget d'1M€.

Modalités : rendez-vous sur la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr>, choisissez votre formation et au moment de procéder au paiement celle-ci, activez l'abondement de la Région.

JE SOUHAITE ME RECONVERTIR

• LES AIDES POUR DEFINIR MON PROJET DE RECONVERSION

Pour bénéficier de conseils sur l'orientation vers de nouveaux métiers, à la définition d'un projet de formation, et avoir accès à un Conseiller En Evolution professionnelle (CEP), rendez-vous dans les **Maisons de Région et les Maisons de l'Orientation**.

Pour trouver le site le plus proche de chez vous : <https://www.laregion.fr/-Les-Maisons-de-la-Region-https://www.laregion.fr/maisons-orientation>

Retrouvez des informations sur les Conseillers en Evolution Professionnelle : <https://www.mon-service-cep.fr/region/occitanie>

Pour découvrir des opportunités de métiers et d'emplois, utilisez l'outil numérique PEP : « Parcours Emploi Personnalisé ».

Suivez le parcours pour définir vos compétences, explorer quelles sont vos opportunités d'emploi et optimiser vos compétences (par le biais d'une formation complémentaire par exemple).

Pour accéder à la plateforme : <https://www.meformerenregion.fr/actualites/avec-parcours-emploi-personnalise-la-region-innove-et-propose-un-outil-numerique-pour>

• OPERER UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES INNOVANTES

Le dispositif « Tech Transition » soutenu par la Région et l'Etat notamment, permet de vous accompagner dans votre reconversion dans l'écosystème de la French Tech (fédérant des start up des technologies innovantes), soit pour créer votre entreprise, soit pour rejoindre l'équipe d'une start up existante.

Prenez contact avec l'équipe de la French Tech Toulouse : <https://www.lafrenchtechtoulouse.com/transition/> Mail : transition@lafrenchtechtoulouse.com